

**Vingt-cinq après leur création
Les groupements sont-ils
en panne?**

Rencontres USPO fier les changements de comportement de manière durable »
Rendez-vous le 9 octobre

Selon une enquête « Les Echos Études », l'évolution des groupements, vingt-cinq après leur création, marque le pas. Quant aux enseignes, elles fédèrent aujourd'hui moins d'une officine sur trois.

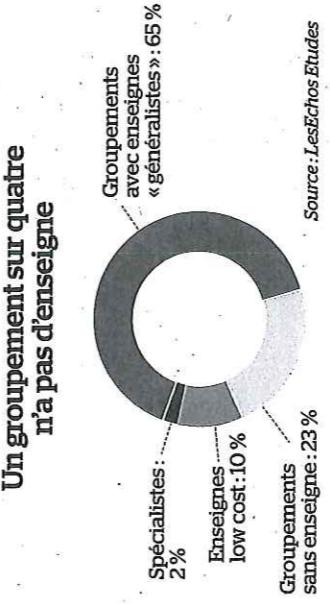
- Un quart de siècle après son apparition, le réseau des groupements de pharmacie serait-il peu mature comparé aux autres canaux de la distribution ? C'est en tout cas le constat résultant d'une récente enquête réalisée par « Les Échos Études » auprès de 22 groupements. Intitulée « Les perspectives des groupements et des enseignes de pharmacie. L'enseigne est-elle l'avenir de l'officine ? » (1), l'étude souligne ainsi l'hétérogénéité des structures, tant dans leur nombre d'adhérents que dans leur couverture géographique. « Cela s'explique à la fois par un certain conservatisme de la profession, encore très attachée au mode d'exercice du commerce indépendant, et à une réglementation stricte qui éloigne de plus en plus la pharmacie des évolutions actuelles de la distribution de détail et d'e-commerce », constate Hélène Charromdière, directrice du pôle Phar-

Et si, à trop vouloir protéger la profession officinale de la concurrence externe, le législateur prenait le risque de creuser l'écart entre les pharmaciens, les nouvelles attentes des clients et des circuits concurrents de plus en plus offensifs ? Hélène Charrondière fait allusion aux programmes de fidélité, à la personnalisation de l'offre e-couponing et au paiement mobile « freinés par la réglementation en pharmacie, alors que cette dématérialisation permet dans les autres canaux de distribution de proposer plus de services et une offre personnalisée ». Sans compter l'avantage pour les enseignes de recueillir des données encore plus riches sur les comportements d'achats.

Des adhérents indisciplinés

Concernant les enseignes, l'enquête relève leur faible représentation : près d'un quart des groupements étudiés ne possède pas d'enseigne et seulement 30 % des officines adhèrent à ce concept. L'étude y voit là un autre marqueur de la faible maturité du réseau, le positionnement et l'offre des enseignes de pharmacies répondant aux défis auxquels la profession est confrontée. « Elles ont une vision claire de l'officine de demain, proposent une offre complète de services aux adhérents, anticipent pour certaines le virage digital », énumère Hélène Charrondière.

L'auteur de l'étude regrette cependant que, apparu(e)s il y a une dizaine d'années en réaction à la menace des autorités européennes sur les conditions d'exercice, les enseignes restent en retrait, peinant à passer d'un mode défensif à un mode offensif. « Si elles n'ont pas encore pris de positions fortes sur le marché officinal, c'est qu'elles sont, d'une part,



ROSP générique 2015

Les syndicats opposé

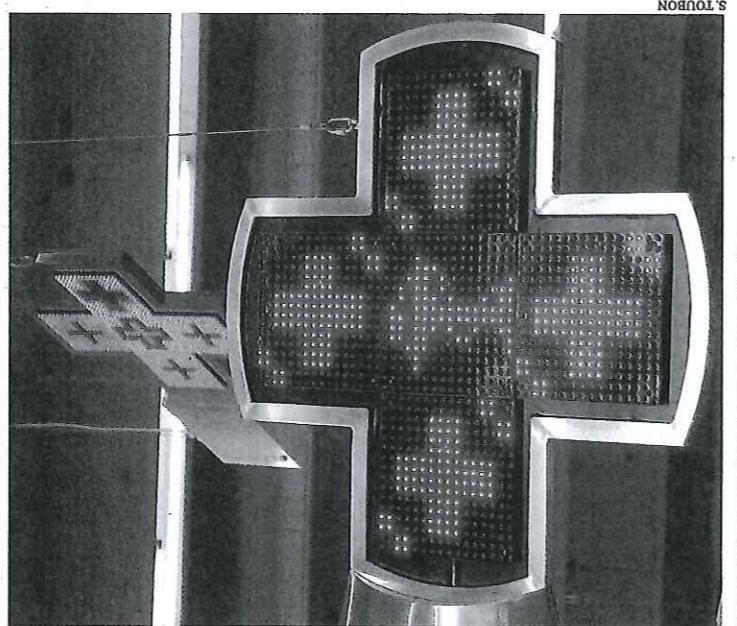
- Tandis que l'assurance-maladie entend faire évoluer les modalités de calcul de la rémunération sur objectifs de santé publique (ROSP) pour la substitution générique en 2015, les syndicats d'officinels préviennent que celle-ci ne doit pas être inférieure à celle perçue pour 2014.
- Pour la Fédération des syndicats pharmaceutiques de France (FSPF), les nouveaux mécanismes envisagés par l'assurance-maladie peuvent convenir mais ce sont les curseurs présentes qui ne sont pas bons. Son vice-président, Philippe Besset, craint ainsi que l'enveloppe globale octroyée à la ROSP générique diminue de près 20 %, passant de 143 millions d'euros en 2014 à 110-120 millions d'euros en 2015. Des pressions sont exercées par les syndicats d'offici

En bref

Digitized by srujanika@gmail.com

Réunions sur
Rendez-vous le
9 octobre

Les 8^{es} Rencontres de l'Union des syndicats de pharmaciens d'officine (USPO) se tiendront le 9 octobre prochain au Conseil économique, social et environnemental (CES) de 9 heures à 16 heures. Au programme, deux tables rondes : la première sur « l'accompagnement et l'observance des patients » et la seconde, sur la « complémentarité entre les « piliers » de l'officine et l'évolution de la profession. Ces 8^{es} Rencontres seront aussi l'occasion pour le syndicat de présenter son programme pour les élections aux Unions régionales des professionnels de santé (URPS). Point d'orgue de la journée, un débat entre Gilles Bonnefond, président de l'USPO, et Nicolas Revel, directeur général de l'assurance-maladie.



Les enseignes peinent encore à se développer

freinées par l'impossibilité actuelle de faire de la publicité auprès des consommateurs, et que, d'autre part, les pharmaciens adhérents ne sont pas suffisamment disciplinés.

Les taux d'adhésion au concept d'enseigne traduisent cette frilosité. Sur les 17 groupements étudiés ayant développé une enseigne, moins de la moitié recueille un taux d'adhésion de 100 % de la part de leurs adhérents à ce concept. Dans ces conditions, les enseignes, aussi intelli-

Concernant les enseignes, l'enquête relève leur faible représentation : près d'un quart des groupements étudiés ne possède pas d'enseigne et seulement 30 % des officines adhèrent à ce concept. L'étude y voit là un autre marqueur de la faible maturité du réseau, le positionnement et l'offre des enseignes de pharmacies répondant aux défis auxquels la profession est confrontée. « *Elles ont une vision claire de l'officine de demain, proposent une offre complète de services aux adhérents, anticipent pour certaines le virage digital* », énumère Hélène Charrondière.

L'auteur de l'étude regrette cependant que, apparaus il y a une dizaine d'années en réaction à la menace des autorités européennes sur les conditions d'exercice, les enseignes restent en retrait, peinant à passer d'un mode défensif à un mode offensif. « Si elles n'ont pas encore pris de positions fortes sur le marché officinal, c'est qu'elles sont, d'une part,

Le regroupement sur quatre n'a pas d'enseigne

du changement de modèle économique de la profession

- M. B.

(1) «Les Échos Études» Hélène Charrondière et Marion Baschet-Vernet, septembre 2015, 150 pages, 2750 euros HT.

(2) Source : «Les Échos Études» et Celtipharma, enquête auprès de plus de 400 pharmaciens d'officine (janvier 2015)

ROSP générique 2015

Les syndicats opposés à une baisse de la prime

Synonyme(s) : N-acétyl-5-méthoxytryptamine, N-[2-(5-méthoxy-1H-indol-3-yl)éthyl]acétamide n. f. (DCI). Hormone possédant une structure indolique, synthétisée à partir de la sérotonine et sécrétée par la glande pineale (épiphysé), principalement la nuit, avec un pic vers 3 à 5 heures du matin chez l'humain, car sa sécrétion est inhibée par la lumière. Est impliquée dans la régulation des cycles circadiens et dans l'induction du sommeil, régule différentes sécrétions hormonales et exerce une action antigonadotrope. Agit par des récepteurs MT1 et MT2. Possède des propriétés antioxydantes.

La crise financière mondiale a eu un impact important sur l'assurance maladie. Les syndicats et l'assurance-maladie doivent se retrouver prochainement pour discuter de la situation.

*Retrouvez la définition complète de ce mot et de nombreux autres sur dictionnaire.acadpharm.org